

Subventions 2025 et 2026 aux organisations syndicales et associations étudiantes élues aux conseils centraux.

Conseil d'administration du 13 avril 2026

Délibération 2026/04/CA-096

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse ;

Considérant l'article 10 de la charte des élus étudiants, sur proposition de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- ACCORDE les subventions 2025 suivantes aux organisations syndicales et associations étudiantes élues aux conseils centraux, pour un montant total de 4 527,82 € :

<i>Base annuelle par étudiant : 274,41 € Avril à décembre : 205,81 €</i>	Conseils	Répartition au prorata du nombre d'élus titulaires	
BOUGE TA FAC AVEC L'AGEMP et tes assos étudiantes	CA	3	2 058,10 €
	CFVU	7	
E=MC2	CFVU	2	411,62 €
Renouveau Syndical : pour une université écolo, féministe et solidaire	CA	1	823,24 €
	CFVU	3	
UNI : pour la défense de nos filières scientifiques et de nos IUT !	CA	1	411,62 €
	CFVU	1	
UNION ETUDIANTE : pour une fac écolo, féministe, solidaire et contre l'extrême droite	CA	1	823,24 €
	CFVU	3	
		TOTAL	4 527,82 €

- ACCORDE les subventions 2026 suivantes aux organisations syndicales et associations étudiantes élues aux conseils centraux, pour un montant annuel total de 6 037,02 € :

Base annuelle par étudiant : 274,41 €	Conseils	Répartition au prorata du nombre d'élus titulaires	
BOUGE TA FAC AVEC L'AGEMP et tes assos étudiantes	CA	3	2 744,10 €
	CFVU	7	
E=MC2	CFVU	2	548,82 €
Renouveau Syndical : pour une université écolo, féministe et solidaire	CA	1	1 097,64 €
	CFVU	3	
UNI : pour la défense de nos filières scientifiques et de nos IUT !	CA	1	548,82 €
	CFVU	1	
UNION ETUDIANTE : pour une fac écolo, féministe, solidaire et contre l'extrême droite	CA	1	1 097,64 €
	CFVU	3	
		TOTAL	6 037,02 €

Toulouse le 13 avril 2026,

La Présidente de l'Université de Toulouse,



Odile RAUZY

Date de transmission à la Rectrice de Région académique et publication :

..... 21 avril 2026

Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés
 Nombre de membres en exercice : 40
 Nombre de membres présents ou représentés : 31

Nombre de voix favorables : 31
 Nombre de voix défavorables : 0
 Nombre d'abstentions : 0